



Donnation a une association en Espagne

Par **cblazy**, le **08/12/2012** à **10:44**

Bonjour

J'ai hérité d'un appartement à Palma de Mallorca en Espagne mais je n'ai ni les moyens d'y aller, ni de l'entretenir

Je voulais connaître les modalités de donation de ce bien à une association caritative et les frais éventuels de cette donation

Je suis Française, habite en France et ces biens me reviennent de mon parrain qui était également Français, habitant en France mais ayant des biens en Espagne. Le Notaire Français a exclu de la succession Française la partie espagnole qui est gérée par un avocat (également Consul de France) sur place qui ne me répond pas.

Je vous remercie pour les réponses que vous pourriez m'apporter car j'avoue être complètement perdue et avoir beaucoup de mal à obtenir des informations

Bien cordialement